

Thème 1 : Les premiers immigrés : origines, accueil et conditions de travail

Fiche réponses

Thème 1

Document 1

1. Relevez, sur le document, la nationalité et l'emploi des ouvriers étrangers, puis, présentez en une phrase les travailleurs immigrés dans cette entreprise. Pensez-vous qu'ils occupent des emplois bien rémunérés et considérés ? Justifiez votre réponse.

Les ouvriers sont luxembourgeois, italien, suisse et russe. Ils sont employés comme manœuvres ou peintres. Les étrangers employés par la société de construction de Levallois-Perret sont principalement issus de pays d'Europe et occupent les postes les moins considérés et les moins bien payés.

Document 2

2. Présentez le groupe de travailleurs décrit dans le document 2 (origine, sexe, profession, opinions politiques).

Ce sont des travailleurs italiens de la province de Milan, il semble qu'il s'agisse uniquement d'hommes jeunes. Ils sont terrassiers et maçons. Un groupe important d'entre eux semble adhérer aux thèses socialistes.

Document 3

3. Lisez le document. Quels sont les moyens mis en œuvre par cette société minière pour embaucher du personnel ? D'après le document, pour quelle raison les travailleurs polonais et slovènes acceptent-ils de venir en France ?

L'entreprise Commentry-Fourchambault-Decazeville organise le recrutement et l'arrivée d'ouvriers étrangers (Polonais et Slovènes) pour exploiter ses mines. Ceux-ci viennent en France car ils ne trouvent pas de travail dans leurs pays.

Thème 1 : Les premiers immigrés : origines, accueil et conditions de travail

Fiche réponses

Thème 1

Document 4

4. Relevez, dans le document, ce qui est mis en place par la société minière Commentry-Fourchambault-Decazeville dans les mines de Carmaux pour aider les ouvriers polonais à recréer un environnement familial. À votre avis, pourquoi la direction de ces mines fait-elle de tels efforts ?

La plupart des ouvriers polonais vivent en famille (37 familles contre 16 célibataires). Les enfants ont la possibilité de fréquenter des classes polonaises, animées par des moniteurs ou monitrices venus de Pologne. Un prêtre est rattaché spécialement à la mine et un prêtre polonais vient en visite périodiquement. Cette mise à disposition de prêtre est très importante car les Polonais sont, dans leur grande majorité, des catholiques fervents. La direction souhaite ainsi fixer la population polonaise à Carmaux pour stabiliser ses effectifs.

Documents 5 et 6

5. Quelle différence majeure peut-on relever entre la loi de 1892 (document 5) et la loi de 1898 (document 6) ? En quoi cela désavantage-t-il les travailleurs étrangers ?

Alors que la première loi met au même niveau les travailleurs français et étrangers, la seconde conditionne l'indemnisation des accidentés du travail à leur résidence en France, ou à celle de leur famille en cas de décès. Cela met de côté tous les frontaliers qui travaillent en France sans y résider, mais également les travailleurs venus sans leurs familles, qui subviennent à leurs besoins en leur envoyant tous les mois leur paie.

Thème 1 : Les premiers immigrés : origines, accueil et conditions de travail

Fiche réponses

Thème 1

Document 7

6. Dans le document 7, qui prend la parole ? À qui s'adresse-t-il ? Quel est son objectif ? En faisant des recherches, expliquez ce qu'est le syndicat de l'Internationale et pourquoi il y fait référence ?

M. Olczanski prend la parole, il s'agit d'un mineur d'Aniche. Il s'adresse aux ouvriers polonais pour les convaincre de refuser la proposition qui vient de leur être faite de travailler une heure supplémentaire. Le syndicat de l'Internationale fait référence à la fédération syndicale internationale, créée en 1919, en rassemblant 16 syndicats de différents pays, dans le sillon de la création de l'organisation internationale du travail la même année au sein de la Société des Nations. Il y fait référence pour montrer aux ouvriers polonais que leur solidarité ne doit pas aller à leur pays, dont les dirigeants leur demandent de travailler encore plus, mais vers les autres ouvriers, leurs collègues, quelle que soit leur nationalité.

Documents 8 et 9

7. En observant les documents 8 et 9, que pouvez-vous dire sur l'évolution des origines des travailleurs immigrés en France ?

Au début du XX^e siècle, les travailleurs viennent de l'Europe de l'Est. Puis, vers le milieu du XX^e siècle, la tendance se déplace vers le Sud et le continent Africain (Maghreb, Afrique Sub-Saharienne).